

L'HISTOIRE DU MOUVEMENT PACT ARIM

Prendre conscience de la détresse des mal-logés et leur venir en aide : c'est dans cette dynamique que le Mouvement Pact Arim trouve son origine. Dès 1924, avec la création de la Ligue contre le Taudis, se mettent en place les premières actions. En 1942, à Lyon, Jean Pila lance le premier centre PACT, des initiales qui désignent la «Propagande et Action Contre les Taudis». En 1951, quatre centres PACT se regroupent pour former la Fédération des PACT. Les premiers ARIM naissent à partir de 1967, Associations de Restauration Immobilière créées pour démultiplier l'action à l'échelle des quartiers et avec le concours des collectivités locales. Aujourd'hui, en célébrant le cinquantième anniversaire de la création de sa Fédération, le Mouvement Pact Arim mesure le chemin parcouru.

Au lendemain de la guerre de 1914-1918 qui a tué plus de 1,5 million de Français et saccagé des régions entières, les conditions de vie des populations les plus pauvres sont déplorables, en matière de logement notamment. L'industrialisation du pays, en outre, a fait venir en ville de nombreux ruraux qui, pour se loger, sont souvent contraints d'accepter d'habiter des taudis.

Pour lutter contre cette situation, des initiatives commencent à voir le jour. C'est ainsi qu'en 1924 l'épouse de Georges Leygues, Président du Conseil en 1920-1921 et plusieurs fois ministre, crée la Ligue nationale contre le Taudis. Une association qui existe toujours et qui est dans la mouvance aujourd'hui du Mouvement Pact Arim au niveau national.

▼ Les premiers pas de la lutte contre le taudis

En 1927, la Ligue est reconnue d'utilité publique. Elle donnera naissance à une SA HLM, le «nouveau logis», qui construit des pavillons à Orly. Cette opération développe le concept de cité-jardin, que Raoul Dautry avait lancé dès 1919 et que la Compagnie du

REPÈRES (de 1924 à 1960)

- 1924 - Création de la Ligue nationale contre le taudis
- 1942 - Le premier centre PACT (Propagande et action contre le taudis) voit le jour, sous la forme d'une association fondée par Jean Pila.
- 1948 - Un million de Français sont sans abri. 70 000 logements neufs sont livrés.
- 1951 - Naissance de la Fédération des centres PACT.
- 1952 - Premier congrès des PACT à Lyon : 23 centres PACT y sont représentés.
- 1958 - 320 000 logements neufs sont construits.
- 1959 - La Fédération des centres PACT devient la Fédération nationale des centres PACT (FNC PACT)
- 1960 - Les PACT participent aux travaux du IV^e Plan.

chemin de fer du Nord avait mis en œuvre à Tergnier, dans l'Aisne. En 1928, la loi Loucheur prévoit la mise en place de l'accession à la propriété de la classe ouvrière et la construction de 500 000 logements en dix ans.

Mais, avec la crise de 1929, ces projets s'effondrent. En 1930, 2 500 chômeurs sont officiellement secourus. Ils seront 500 000 en 1935. La petite bourgeoisie est durement touchée. Beaucoup de propriétaires n'ont plus les moyens d'entretenir leur bien, s'ils peuvent le garder. Beaucoup se résolvent à vendre ou à diviser leur appartement en le donnant à louer ou en le sous-louant.

En 1934, tous les crédits destinés à la construction sont supprimés, ainsi que les mesures de blocage des loyers.

Le bénévolat va prendre, à nouveau, le relais. En 1937, à Marseille, est créé le premier Comité d'action contre le taudis. En 1938, dans toute la France, des équipes de jeunes bénévoles commencent à travailler à la réfection des taudis.

LA NAISSANCE DU MOUVEMENT

A Lyon, un jeune étudiant prend la mesure de la situation. Il s'appelle Jean Pila, et il décide de fonder une association pour secourir les mal-logés. Avec



Monsieur Grenié (président du PACT de la Gironde, vice-président de la Fédération) remet en juin 1974 le Livre d'or des PACT à Jean Pila, président-fondateur (à gauche)

Le logement des Français en 1945

À la fin de la deuxième guerre mondiale, 460 000 logements sont totalement détruits, près de 2 millions endommagés. Il faut reconstruire ou remettre en état 20 % de l'habitat existant, alors que la natalité fait un bond entre 1946 et 1950. 450 000 logements sont déclarés insalubres, 300 000 garnis sont reconnus inhabitables. On estime que plus de la moitié de la population est «mal logée».

d'autres étudiants, chaque dimanche, en vélo, il livre des colis préparés par une association de bienfaisance à l'intention des familles nécessiteuses. La misère est grande : chômeurs sans indemnité, personnes âgées sans retraite, familles nombreuses sans allocations...

«Ce qui nous choque le plus, racontera plus tard Jean Pila, c'est l'ignominie des conditions d'habitat de la plupart de ces malheureux. Nous apprenons, nous confortables nantis, ce qu'est l'inconfort, l'insalubrité. Nous comprenons ce qu'est la vie quotidienne dans les taudis.»

Les jeunes gens décident de «faire quelque chose» pour que cela change. Ils tentent de remédier aux cas les plus graves, par de petites interventions de bricolage, pendant leurs jours de congé. Très vite, Jean Pila prend conscience du caractère dérisoire de leurs actions. Il ne lui semble pas possible que la société reste passive, pour peu qu'elle soit informée de ce qui se passe.

Il pense alors qu'il sera plus utile en alertant l'opinion. Par

courrier interposé, ou par relations, il interpelle les hommes politiques les plus en vue de l'époque. En vain.

▼ Agir et faire savoir

La deuxième guerre mondiale est déclarée, la France coupée en deux zones avant d'être entièrement occupée. Les privations, le froid, la défaite : tous les Français sont touchés. La guerre disperse le groupe de jeunes bénévoles, les matériaux sont réquisitionnés, il est impossible de poursuivre les travaux entrepris.

Jean Pila pourtant n'abandonne pas. Mettant à profit la loi sur les associations, il crée à Lyon, en 1942, un Centre de Propagande et d'Action Contre le Taudis. Cette association, qui sollicite la générosité de personnes et d'organismes privés, a pour objectif de monter un dispositif visant à régler au mieux les problèmes d'habitat les plus urgents. Le sigle PACT apparaît pour la première fois.

Quand, en 1945, les bénévoles de la première heure se retrouvent, l'enthousiasme renaît. Rejoints par d'autres

bonnes volontés, ils rassemblent leurs économies et réussissent à obtenir quelques dons de la part d'institutions de bienfaisance. En 1946, ils embauchent leurs premiers permanents, qu'ils préfèrent d'ailleurs appeler «bénévoles à temps complet», compte tenu de la modicité de leurs frais de fonction !

▼ Le mouvement essaime

Les volontaires affluent. Des mouvements de jeunesse, les scouts notamment, ainsi que d'anciens prisonniers de guerre, offrent leurs services. Quelques techniciens les entourent. Des dizaines de chantiers d'amélioration des logements se réalisent alors, pour des foyers pauvres privés d'un chef de famille valide. Pour modestes qu'elles soient, ces «opérations pinceau» ont un effet spectaculaire sur les occupants des logements ainsi rénovés.

Les interventions se limitent cependant aux réparations superficielles. Il n'existe à l'époque aucune aide financière pour mener un travail de fond. Un pas important va être



Logo PACT de Lyon

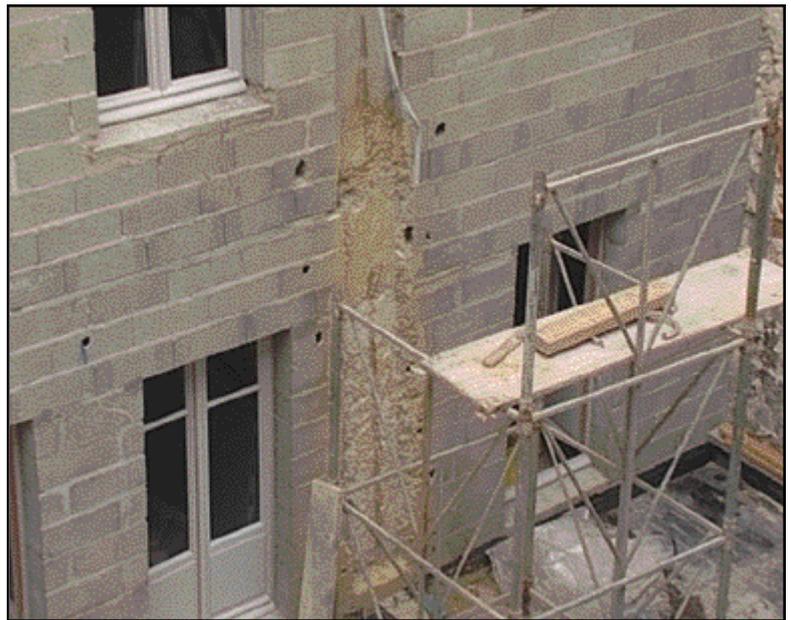
franchi quand la Caisse d'allocations familiales de Lyon octroie au PACT, pour la première fois, des crédits. Ils permettent d'engager des travaux plus sérieux avec le concours d'entreprises artisanales.

Dans le même temps, grâce au travail de «propagande» mené par Jean Pila (on parlerait plus volontiers aujourd'hui de «communication»), le message du PACT commence à se diffuser.

«Je ne souhaite pas que cette idée reste une bonne action, explique le fondateur du Mouvement en évoquant cette époque. Je veux que nos engagements, nos convictions, nos réalisations soient pris en compte par les pouvoirs publics, via une politique du logement qui se cherche au lendemain de cette guerre effroyable.»

▼ Se regrouper

A Lille et Roubaix, Dijon, Marseille, puis Nantes, Bordeaux, Nancy se créent d'autres centres PACT, qui prennent exemple sur celui de Lyon. Le moment est venu de structurer le Mouvement et de



lui donner une dimension nationale. C'est ainsi qu'en 1951 naît la Fédération Nationale des PACT avec le soutien financier de la Ligue nationale contre le Taudis.

Le nouvel organisme doit s'implanter à Paris. Faute d'un local disponible dans la capitale surpeuplée, c'est un ancien bateau-mouche désarmé qui abritera les premiers services de la Fédération. Amarré à Neuilly-sur-Seine, il porte un nom qui est, à lui seul, tout un programme : «La Belle Étoile».

C'est à cette époque que l'abbé Pierre, alors député, met en œuvre ses premières actions puis fonde le mouvement Emmaüs. Il lance pendant l'hiver 1953-54 un appel à la solidarité, qui favorisera la prise de conscience de la nécessité d'une politique de logement à grande échelle.

L'un des objectifs de la Fédération est de développer la cohérence entre les centres PACT. Ils ont gagné la confiance des collectivités locales et des organismes sociaux, mais

pour atteindre une audience nationale leurs actions doivent être plus concertées et s'inscrire dans un cadre commun. Des groupes de travail se forment pour avancer sur ce sujet.

D'autres réfléchissent à une évolution du Mouvement. Sans remettre en cause le bien-fondé des actions d'amélioration du logement pour les personnes et les familles, au cas par cas, la question se pose en effet de se limiter à ces interventions ponctuelles.

Un immeuble de plusieurs logements comporte une structure, une couverture, des équipements généraux. Les modifier par retouches successives s'avère coûteux, voire risqué. Parallèlement, la multiplication des actions particulières dans un quartier pose des problèmes d'aménagement de l'ensemble de la zone d'habitation, ne serait-ce que pour la voirie et les infrastructures - eau, électricité, gaz, égouts, etc. Là encore, les interventions sur «le» logement s'avèrent insuffisantes, et parfois contraires aux intérêts de la collectivité.

Je me souviens de Pact Arim...

«Je me souviens de ma première rencontre avec Jean Pila, créateur du premier Pact Arim à Lyon en 1942. C'était un homme extraordinaire, charismatique, un homme étonnant par sa vision de l'avenir et son soutien de tous les instants, y compris financier, aux Pact Arim. Sans lui, le Mouvement n'aurait jamais pris cette ampleur... Je me souviens qu'Hélène de Souza-Dantas, alors administrateur du Pact de Lyon et rédactrice en chef de «Terres et Pierres» fut la première Secrétaire générale de la Fédération des PACT ARIM, née en 1951... Je me souviens que la Fédération s'était d'abord installée dans une péniche amarrée à la Seine, côté Neuilly... Je me souviens de la création des ARIM, associations destinées à engager des actions avec les collectivités locales... Je me souviens de réunions en 1954 avec l'abbé Pierre dont les actions rejoignaient souvent les nôtres... Je me souviens que, sous la IV^e République, les ministères tombaient les uns après les autres. A peine avions-nous eu le temps d'avoir un rendez-vous avec le ministre du logement concerné qu'il était (parfois) remplacé... Je me souviens de Claudius-Petit, premier ministre de la Reconstruction après la guerre, très proche du Mouvement... Je me souviens que jusqu'en 1965, les pouvoirs publics parlaient surtout de rénovation urbaine. Ce n'est qu'après que nous avons réussi à avoir (dans le V^e Plan) un volet dédié à l'amélioration et au maintien de l'habitat ancien... Je me souviens de l'écoute et du soutien important des collectivités locales, et notamment de Pierre Mauroy alors adjoint au logement à la Mairie de Lille... Je me souviens des premiers pas du Mouvement à l'étranger... Un colloque à Varsovie en 1970, une réunion mondiale en Colombie un peu plus tard, sous l'égide de l'ONU, de l'Unicef, de la FAO... Je me souviens que lors de ce séminaire, l'orateur américain me précédant n'avait parlé que de dollars... Mon intervention, axée sur l'aspect social de notre action, sur le rôle des municipalités et des familles, avait eu un écho tout au moins aussi important... Je me souviens qu'à la fin des années 60, toujours à l'initiative de Jean Pila, avait eu lieu à l'Unesco à Paris la première rencontre mondiale sur la réhabilitation des centres-villes... Je me souviens de tant de choses, de tant d'hommes et femmes du Mouvement, de l'espoir revenu dans la vie de familles relogées ...»

Paul Rouzé, initiateur de la création de la Fédération des PACT en 1951, fondateur, et président (1950/1967) du PACT de Lille, créateur et président de l'ARIM Nord Pas-de-Calais jusqu'en 2000.

LE TOURNANT DE 1965

Cette réflexion sur les enjeux de l'amélioration du logement va conduire le Mouvement à définir plus précisément le périmètre de sa mission, les actions à mener et les résultats à atteindre.

▼ Se donner des références communes

Dans la mesure où les opérations sur le «logement social» exigent l'intervention d'acteurs nombreux et divers, il a semblé d'abord nécessaire de clarifier certaines notions afin que tous puissent se

référer à des définitions communes.

De multiples questions se font jour en effet, lorsqu'il s'agit de déterminer ce qu'est un «bon» ou un «mauvais» logement. A quel niveau de salubrité et de confort convient-il de le porter pour qu'il réponde aux besoins vitaux de ses occupants ? Quelle solution mettre en place sur le plan financier pour éviter aux intéressés de supporter une charge trop lourde ? Autrement dit, qu'est-ce que le «logement décent pour tous» dont fait état la Déclaration des Droits de l'Homme ?

Cette interrogation est au cœur du 10^e congrès des PACT à Nancy, en 1962.

Le Mouvement y répond en faisant naître l'idée des «Normes Minimales d'Habitabilité». Une idée suffisamment forte pour qu'en 1968 un texte réglementaire soit publié, officialisant les NMH.

▼ La réhabilitation de l'habitat ancien : une réponse à la crise du logement

1962, c'est aussi l'année de la «loi Malraux» qui crée les «secteurs sauvegardés». Cette loi, qui va avoir un impact très visible sur la rénovation des quartiers anciens et sur la patrimoine historique des grandes villes françaises, correspond à un tournant important de la politique du logement.

Pour loger une population en pleine croissance démographique, il s'avère en effet que construire ne suffit pas. En 1966, lors d'une conférence donnée au Musée social, Jean Pila montre que désormais les efforts pour résoudre la crise du logement doivent impérati-

REPÈRES (de 1961 à 1970)

1962 - La loi du 4 août, dite " loi Malraux " crée les " secteurs sauvegardés ".

1963 - Depuis la fin de la guerre, les PACT ont réalisé l'amélioration de 100 000 logements.

1964 - Des délégations régionales PACT sont mises en place sur tout le territoire français

1966 - Roland Nungesser, secrétaire d'État au logement, et la FNC PACT signent une convention pour l'expérimentation d'opérations groupées de restauration immobilière (OGRI) dans sept villes.

1967 - Création des ARIM (associations de restauration immobilière).

1970 - L'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) remplace le FNAH (Fonds national pour l'amélioration de l'habitat).

1963 : un parc immobilier inadapté

Dans plus de 36 % du parc, il manque une ou deux pièces pour permettre un desserrement du taux d'occupation. 20 % des logements anciens sont sans eau, 60 % sans WC et 72 % sans salle d'eau. À la même époque, 46 % des logements neufs s'avèrent être mal insonorisés, 37 % ont des finitions insuffisantes, 33 % une surface habitable trop petite. Dans le secteur social, locatif ou en accession à la propriété, les taux de surpeuplement se situent entre 30 et 40 %.

vement se faire sur deux axes parallèles : la construction d'une part, l'amélioration de l'habitat ancien d'autre part. Les besoins sont tels en effet que seule une politique de réhabilitation des logements vétustes et sous-équipés peut constituer une réponse réaliste.

Sollicité par le ministère de l'Équipement, le Mouvement s'engage à fond dans cette

nouvelle voie. Il prend en charge l'étude et la réalisation, sur la France entière, des OGRI «d'Opérations Groupées de Restauration Immobilière». Ces opérations, qui concernent le secteur immobilier privé, ont pour principe de prendre en compte tous les logements d'un quartier. Elles s'inscrivent dans une approche globale du problème du logement et sont conçues comme des programmes couvrant le champ de l'habitat dans sa totalité : infrastructures, immeubles, mais aussi accompagnement social des populations concernées.

Cette démarche, qui préfigure celle des OPAH, les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat qui seront lancées quelque dix ans plus tard, connaît d'abord une phase d'expérimentation. En 1966, un contrat est signé en ce sens avec Roland Nungesser alors secrétaire d'État au ministère du logement. Véritable coup d'envoi d'une action publique planifiée, le contrat prévoit la réalisation, à titre expérimental, de sept opérations de quartiers. Assorti d'une subvention substantielle,

il donne à la Fédération des PACT les moyens d'encadrer le lancement du programme.

▼ Un nouveau positionnement

Pour mener à bien leur mission, la Fédération incite les PACT concernés à créer des associations chargées d'animer ces opérations expérimentales à leurs côtés. Les sept premières ARIM - Associations de restauration immobilière - voient ainsi le jour en 1967, à Paris, Lyon, Nancy, Bordeaux, Marseille, Lille et Boulogne sur-Seine, qui ne s'appelle pas encore Boulogne-Billancourt.

Tandis que les ARIM lancent les opérations groupées dans le cadre d'un mandat spécial de la collectivité locale concernée, les PACT poursuivent leurs opérations ponctuelles et la Fédération voit s'accroître ses services. La péniche des débuts a été abandonnée, et le siège s'est installé successivement rue Viète, rue de la Sourdière et place de Vénétie à Paris.

Le Mouvement est maintenant l'interlocuteur de référence des pouvoirs publics, au niveau local comme au niveau national. Preuve que la politique du logement ne considère plus la réhabilitation de l'ancien comme un «appoint», mais comme une solution à part entière de la crise du logement, Pact Arim participe aux commissions spécialisées des V^e, VI^e et VII^e Plans et se positionne de plus en plus comme «tiers-intervenant».

Un rôle que Simon Nora définit ainsi : «Il s'agit d'être l'organisateur de l'intervention urbaine. Intermédiaire et intercesseur tout à la fois entre propriétaires et municipalités, propriétaires et locataires,



A Nantes, la restauration de l'îlot Saint Clément en 1974

Situé à la limite est du secteur sauvegardé de Nantes, l'îlot Saint Clément fait l'objet d'une restauration groupée qui permet de préserver et de réhabiliter le patrimoine du quartier : façades classées de la rue Sully, escaliers et galeries à gros balustres des XVI^e et XVII^e siècles. Mais aussi, et surtout, de doter les logements de l'îlot d'un confort digne de ce nom. Selon un recensement de 1968, sur 433 logements, 118 seulement possédaient une baignoire ou une douche, 115 un WC intérieur. Très attachés à leur environnement, les habitants de l'îlot Saint Clément - personnes âgées, ménages à ressources modestes, propriétaires de leur logement pour plus d'un tiers d'entre eux - sont impliqués dans l'opération qui va leur permettre de rester vivre dans leur quartier, de façon décente.

propriétaires et organismes de financement, propriétaires et architectes, entreprises et artisans, occupants et régimes de protection sociale, institutions d'action sociale.»

LE MOUVEMENT S'INSTITUTIONNALISE

Les années 1970 à 1981 constituent pour le Mouvement une période charnière, dans son organisation comme dans ses

rapports avec les autres acteurs du logement social.

Reconnu par les pouvoirs publics comme un partenaire à part entière de la politique du logement, il prend à ce titre une place de premier plan dans le développement économique et social du pays. Cette phase d'institutionnalisation, qui confirme la légitimité du combat mené par le Mouvement, est cependant vécue par certains comme une perte d'identité.

▼ Des enjeux nouveaux

Sous les présidences de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing, les gouvernements privilégient une approche globale du problème du logement. Qu'il s'agisse de construction ou de réhabilitation, c'est en terme d'urbanisme que les solutions sont recherchées. Dans ce contexte, le Mouvement est de plus en plus intégré aux circuits de décision, aussi bien pour concevoir des orientations au niveau national que pour piloter des opérations au niveau local.

L'intervention de Pact Arim se situe de plus en plus en amont des opérations à mener. Diffus, puis groupés, les projets sont maintenant programmés. Passant du social à l'économique, et du bénévolat au professionnalisme, le Mouvement cherche son nouveau positionnement. Une évolution qui s'accompagne d'un débat interne animé.

Bien des questions se posent en effet. Comment l'habitat ancien réhabilité peut-il conserver son caractère social ? Les habitants concernés par les opérations d'urbanisme ont-ils leur mot à dire ? Quelles contraintes et/ou quelles incitations concevoir pour décider les propriétaires de logements vétustes à entretenir et restaurer leur patrimoine ? Quel rôle jouer auprès des collectivités locales, notamment des villes moyennes, qui ont un pouvoir grandissant en matière d'amélioration de l'habitat ?

▼ Le sigle change de signification

Ces questions sont au centre des échanges auxquels donnent lieu les congrès et les

journées d'études organisées par Pact Arim durant cette période.

En 1975, par exemple, le congrès de Rouen a pour fil conducteur : «Des hommes pour la renaissance des villes». En présence de Jacques Barrot, secrétaire d'État au logement, Yves Salaün, qui a succédé à Jean Pila l'année précédente comme président de la Fédération Nationale PACT, déclare : «Ce n'est pas le bâtiment qui nous intéresse, notre passion, c'est de servir l'homme au travers du bâtiment.»

En cette même année 1975, le sigle PACT change de signification. De «Propagande et Action Contre le Taudis» il devient : «Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat». Ce changement de nom a été rendu nécessaire par l'évolution de la notion de «propagande» qui a pris peu à peu une connotation négative. Il s'inscrit en outre dans le contexte d'une France modernisée, en pleine croissance économique, la France des «Trente Glorieuses», comme seront appelées les trente années de l'après-guerre.

Avec ce nouveau nom, le Mouvement fait savoir qu'il intervient de façon positive, diversifiée, au service d'une collectivité, en se tournant vers l'avenir sans détruire le passé. Et si, en 1975, des taudis existent encore, c'est en transformant l'habitat que le Mouvement entend les faire disparaître.

▼ Priorité au développement social des quartiers

En 1977, avec la mise en place des OPAH (opérations programmées pour l'améliora-

REPÈRES (de 1971 à 1980)

1971 - Création des premières unions régionales PACT.

1974 - Yves Salaün remplace Jean Pila comme président de la FNC PACT.

- Réhabilitation de 40 000 logements.

- Réalisation de 40 opérations groupées.

1975 - PACT signifie désormais : «Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat».

1977 - Mise en place des OPAH (Opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat).

- Yves Aubert succède à Yves Salaün à la présidence de la FNC PACT.

1979 - Création du PACT de La Réunion

1980 - Redéfinition des rôles respectifs des PACT et des ARIM

tion de l'habitat), l'intégration de l'action des PACT dans des programmes globaux se confirme. De plus en plus, l'environnement du logement est pris en compte, qu'il s'agisse du contexte architectural des opérations, de la préservation du patrimoine culturel des centres-villes, ou de la recherche d'un équilibre social des quartiers concernés.

En même temps que ses «70 propositions pour l'amélioration de l'habitat», la Fédération nationale des centres PACT publie une «charte de l'habitat ancien». Les travaux présentés au congrès de Nantes, cette année-là et ceux du congrès de Bayonne-Biarritz, en 1979, donnent la mesure de cette évolution. Il est question, par exemple, de typologie de l'habitat, du maintien à domicile des personnes âgées, de l'adaptation du logement à des populations diversifiées, de l'animation sociale des opérations de réhabilitation.

En 1980, le Mouvement précise son organisation. Le rôle des PACT et des ARIM comme généralistes de l'amélioration de l'habitat est redéfi-

1978 : l'insalubrité persiste

Alors que la proportion des logements surpeuplés diminue (en 1975 elle était de 22,7 %), sur les 5 millions de logements inconfortables, 700 000 sont définis comme insalubres : ils abritent 4 % de la population, soit plus de 2 millions de personnes.

ni. Leurs missions se déclinent désormais sur quatre axes :

- 1- exprimer les besoins et aspirations pour être force de propositions,
- 2- se tenir au service des usagers du logement avec les moyens techniques dont disposent les associations,
- 3- assurer toutes les liaisons avec les collectivités publiques dans le cadre d'actions concertées,
- 4- se maintenir indépendants vis-à-vis de l'administration et des pouvoirs publics.

Après les défaillances des ARIM de Haute-Normandie et du Centre, de nouvelles règles de fonctionnement, adoptées en assemblée générale, s'appliqueront à tous :



REPÈRES (de 1981 à aujourd'hui)

1982 - Le ministère de l'Urbanisme et du logement et celui de la Solidarité signent avec la FNC PACT un contrat-cadre en vue d'instituer une politique globale de l'habitat ancien.

1985 - François Dubin succède à Yves Aubert à la tête de la FNC PACT ARIM.

1987 - Naissance de l'UNAH (Union nationale pour l'amélioration de l'habitat)

1988 - Création du RMI (Revenu Minimum d'Insertion).

- André Laure devient président de la FNC PACT ARIM.

1990 - Loi Besson instituant le droit au logement pour tous.

1992 - La compétence de l'ANAH est élargie à l'ensemble des logements locatifs privés situés dans des immeubles achevés depuis plus de 15 ans.

- 50^e anniversaire de la naissance du premier PACT.

1993 - François Dubin succède à André Laure à la présidence de la FNC PACT ARIM.

1997 - Contribution au bilan de 20 ans d'OPAH.

1998 - Publication de la loi de lutte contre les exclusions.

1999 - Georges Cavallier succède à François Dubin à la présidence de la FNC PACT ARIM.

2000 - Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains.

2001 - Manifestations du cinquantenaire de la FNC PACT ARIM.

plan comptable, contrôle de gestion, commissaire aux comptes.

LES ANNÉES 90

L'UNAH (Union nationale pour l'amélioration de l'habitat) est créée en 1987, regroupant la Fédération Pact Arim et la Fédération de l'habitat rural. Puis, quatre ans plus tard, la FNC PACT ARIM, dans le prolongement de ses publications de 1977, édite ses «Dix mesures nouvelles pour le parc de logement privés».

Après avoir fêté, en 1992, le cinquantième anniversaire de la naissance du premier PACT, le Mouvement présente, à la veille des élections législatives de 1993, ses «Douze propositions pour une politique nationale du logement et de l'habitat.» L'année suivante, le 29^e Congrès des Pact Arim se tient à Lille sur le thème «Hommes, habitat, territoires, une solidarité : le projet social du Mouvement Pact'Arhim». Lors des élections présidentielles de 1995, la Fédération adresse une «lettre ouverte» à chaque candidat, exposant ses réflexions et ses propositions. La charte du Mouvement Pact Arim est publiée en 1998. Et, en 2001, le Mouvement Pact Arim, désormais acteur majeur du logement social en France également engagé à l'international, fête son cinquantenaire.

” Nous ne voulons pas être des sous-traitants vis-à-vis de sous-traités. Les très grands progrès accomplis dans beaucoup d'interventions, sous l'autorité des pouvoirs publics, ont conduit l'État et les départements à compartimenter les actions de plus en plus bas et à les réguler de plus en plus haut. ... Nos associations ont la fréquente sensation d'être les sous-traitants de missions sinon impossibles, du moins imparfaites... et de dispenser des produits découpés par avance en rondelles à des consommateurs mal connus, peu entendus et trop passifs...”

François Bloch-Lainé, en 1990